

Bretagne, Côtes-d'Armor
Paimpol
Penvern
chemin de Goasmeur

Ancienne ferme, actuellement maison, chemin de Goasmeur, Penvern (Paimpol)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22015926
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Paimpol
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : ferme

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Ancienne ferme datant de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle. Le logis est daté de l'année 1862 (date portée).
Période(s) principale(s) : 3^e quart 19^e siècle
Dates : 1862 (porte la date)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès ; granite ; schiste ; brique ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; moellon ; pierre de taille
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : ferme à cour fermée. Logis de type ternaire
État de conservation : bon état

Décor

Techniques : ferronnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20102210408NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les châteaux, les manoirs, les maisons, les logis, les fermes, les immeubles à logements et les presbytères sur la commune de Paimpol (IA22015725) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Paimpol (IA22015727) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol, Centre ville, le Port, Kerno, Lanvignec, Keraoul, Kerity, Beauport, Grande-Rue

Auteur(s) du dossier : Patrick Pichouron

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20102210408NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation